

# Book Reviews

**Dossier d'archivistique appliquée : évaluation et tri.** ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC. Québec : Association des archivistes du Québec, 2000. 117 p. ISBN 2-921857-08-1. Collection « Dossiers de perfectionnement ».

Ce « dossier » constitue le premier ouvrage de la nouvelle collection de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) et s'ajoute aux publications existantes de cette association, notamment le *Calendrier de conservation – type* et le *Guide de classification – type*. Outre les cinq études de cas, l'ouvrage comprend une introduction du coordonnateur principal (Victorin Chabot), une synthèse de différentes approches sur le tri et la sélection (Louis Garon), un solutionnaire, une bibliographie sélective commentée (Daniel Ducharme) ainsi qu'une conclusion (Denys Chouinard). Tant les responsables de la coordination de ce « dossier » que les auteurs des études de cas sont des archivistes chevronnés oeuvrant dans des milieux diversifiés : universités, commissions scolaires, municipalités, centres d'archives publiques et privées.

Ce volume se situe dans la volonté de l'AAQ d'accroître la formation et le perfectionnement de ses membres et de la collectivité archivistique en général. De cette façon, il peut constituer un complément pertinent à la (trop courte) formation académique de premier cycle, tout au moins dans les universités québécoises. Comme le souligne le présentateur, les ouvrages de cette nouvelle collection de l'AAQ « permettent aux membres d'obtenir de l'information professionnelle ou de parfaire leurs connaissances théoriques ou pratiques et de mieux effectuer leurs tâches dans leurs milieux respectifs. Ces dossiers pourront servir de matériel pédagogique lors des sessions de formation et de perfectionnement organisées par les régions ou servir d'outils pédagogiques pour les institutions d'enseignement » (p. 1). En cela, le double objectif de perfectionnement professionnel et d'aide pédagogique présente des orientations délibérément pratiques et utiles, mais sans jamais tomber dans le « technique ».

La pertinence de ce « dossier » ne saurait être mise en doute puisqu'il entend mettre un peu de chair sur une fonction archivistique qui a déjà fait couler beaucoup d'encre sans heureusement en épuiser toute la problématique et les implications. Si la séparation du bon grain de l'ivraie s'avère facile à énoncer, sa mise en pratique révèle des écueils et peut même forcer l'archiviste à revoir les concepts théoriques relatifs à cette fonction incontournable de l'archivistique contemporaine. En fait, les différentes études de cas permettront de mesurer et de valider la compréhension des archivistes quant à l'évaluation et au tri. De cette manière, les considérations théoriques présentes dans la synthèse et dans la bibliographie commentée, servent de points de repère aux différentes études de cas. À cet égard, les cas présentés vont au-delà de l'archivistique traditionnelle associée uniquement aux documents historiques sur support papier. Fidèles à une perspective globale de l'archivistique, ces diverses études englobent aussi bien la gestion des documents administratifs que les archives historiques, mais elles prennent également en considération les documents informatiques.

La synthèse de Louis Garon sur le tri et la sélection passe en revue des textes parmi les plus pertinents de l'archivistique contemporaine marquée du sceau de la nécessité de la sélection, donc de l'élimination de documents. L'auteur fait ressortir les notions principales des oeuvres de H. Booms, de T.R. Schellenberg, de T. Cook, de T. Eastwood, de F. Boles et J. Marks Young, mais aussi de D. Bearman et de L. Duranti. Comme on peut le constater, L. Garon tient compte des études récentes relatives aux défis posés par la gestion des documents informatiques. Il dresse le constat qu'aucune de ces approches ne saurait représenter « la » solution ultime à tous les maux ou problèmes liés à l'évaluation et à la sélection, mais qu'elles n'en constituent pas moins des repères incontournables.

Afin d'aider le lecteur et futur utilisateur, le présent volume énumère des critères de tri et de sélection fort utiles pour procéder aux études de cas. Bien qu'il s'agisse essentiellement d'un rappel, celui-ci se révèle néanmoins fort utile. La première étude de cas « Tri et sélection du fonds Gilbert Tremblay », réalisée par André Gareau de l'Université du Québec à Montréal, se veut une réflexion sur la problématique du tri et de la sélection. En prenant exemple sur des fonds privés, l'auteur nous demande de prendre des décisions quant à la conservation et à l'élimination de groupes de documents. Mais surtout, il conviendra de justifier toute prise de décision.

Fruit de l'expérience de Suzanne Girard, du Séminaire de Trois-Rivières, le second cas intitulé « Évaluation des fonds de la famille Néron » met en lumière la complémentarité entre des fonds d'archives distincts mais interreliés. L'exercice vise à élaborer des critères d'évaluation et de sélection pour l'ensemble de corpus documentaire et pour chacun des fonds présents.

La troisième étude de cas est l'oeuvre de Nancy Marrelli et de Vincent Ouellette de l'Université Concordia. Cette étude se penche sur l'évaluation et

la sélection des documents audiovisuels. En fait, même si l'évaluation de ce type de documents se fait dès l'acquisition, un changement de support exige également une réévaluation de chacun des documents possédés par le service d'archives. Puisque cette opération de changement de support s'avère coûteuse, il convient alors d'identifier les documents qui méritent d'être traités en priorité. Pour ce faire, les auteurs ont confectionné une grille d'évaluation spécifique avec des critères préétablis que le lecteur devra pondérer.

« Les délais de conservation pour le système du processus décisionnel de la compagnie Herman et Herman » constitue la quatrième étude de cas. Elle a été conçue par Marc Lebel de la Ville de Montréal. Cette étude se révèle très actuelle en prenant en considération des documents informatiques à l'étape active de leur cycle de vie et intégrés à un processus décisionnel à l'intérieur d'une multinationale. Cet exercice porte donc sur l'élaboration de délais de conservation, le choix du support, la méthode ou support de conservation et l'organisation des dossiers; il prévoit des liens entre les documents sur papier et électroniques.

Finalement, la cinquième et dernière étude de cas a été élaborée par Christine Garcia de la Commission scolaire les Découvreurs. S'appuyant sur l'exemple d'une compagnie privée, cette « Évaluation du dossier client dans une petite entreprise : la firme Bélanger, Rochon et associés » nous demande d'élaborer des délais de conservation pour chacune des pièces constituant le dossier client et d'évaluer les messages de courriel.

Une bibliographie sélective sur l'évaluation des archives suit les études de cas. Fruit du travail de Daniel Ducharme, des Archives nationales du Québec, cette bibliographie commentée d'une trentaine de titres regroupe à la fois des articles, des rapports, des ouvrages collectifs et individuels publiés en français ou en anglais sur le thème de l'évaluation. Pour terminer ce volume, une conclusion de Denys Chouinard soulève les difficultés posées par toute entreprise d'évaluation où il n'y a jamais de solutions toutes faites ou une seule vérité, mais où subsistent les méthodes de travail et la réflexion.

Cet ouvrage, qui allie théorie et pratique archivistiques, mérite d'être utilisé et diffusé largement. Il constitue réellement un outil pédagogique pertinent permettant d'établir une passerelle entre les concepts et la réalité très actuelle de la gestion de l'information organique et consignée sous toutes ses formes et à toutes les étapes de son cycle de vie. On ne peut que souhaiter qu'une telle entreprise touchant une autre fonction archivistique puisse paraître d'ici peu, en nous présentant des exemples concrets très diversifiés et en nous permettant d'alimenter notre propre réflexion. Pareils projets démontrent que l'archivistique en tant que discipline professionnelle possède ses assises conceptuelles bien établies et qu'elle s'avère socialement utile.

**Robert Nahuet**

Archives nationales du Canada